Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260302-DEL260302_11-DE

PLESCOP

Délibération du 02 mars 2026

26-03-02-**11** : FINANCES –CULTURE - Subventions 2026

Le conseil municipal de PLESCOP, convoqué le 13 février 2026 (point n°1 à 15) et le 24 février 2026 (point n° 16 à 21), s'est réuni le lundi 02 mars 2026 en session ordinaire à la mairie de PLESCOP

***Présents : (12)** : Loïc LE TRIONNAIRE, Bernard DANET, Françoise FOURRIER, Jean-Louis LURON, Jacqueline GUILLOTIN, Serge LE NEILLON, Honoré GUIGOURES, Claudine PECCABIN, Pierre LE RAY, Éric CAMENEN, André GUILLAS, Sandrine CAINJO*

***Absents excusés ayant donné pouvoir : (4)** : Laurent LE BODO, Christel MENARD, Juliette XAYASOMATH, et Keita PALIN respectivement à André GUILLAS, Claudine PECCABIN Jacqueline GUILLOTIN et Pierre LE RAY*

***Absents excusés : (1)** : Laurence LEMOINE, Jérôme COMMUN, Fannie PETIOT, Stéphanie LE POLOTEC et Stéphane STREIFF*

***Secrétaire de séance :** Serge LE NEILLON*

***Quorum (11) :** atteint*

Loïc LE TRIONNAIRE lit et développe le rapport suivant :

Affirmant que les associations participent à l'attractivité socio-économique et culturelle du territoire et qu'elles rendent par ailleurs des services de qualité à ses habitants, la municipalité a souhaité maintenir à un niveau significatif son soutien au monde associatif, ainsi qu'aux structures de solidarité sociale de la commune.

Les commissions *ad hoc* ont étudié les demandes déposées par les associations et ont proposé l'attribution des montants ci-dessous, validés par la commission « Finances – Vie économique »:

NOTA : les membres des bureaux d'associations bénéficiaires d'une subvention communale ne pourront pas prendre part au vote.

CULTURE ET ACTIONS DE COMMUNICATION	CA 2025	BP 2026
Associations de Plescop	42 449,00	42 316,00
Amis de la Chapelle Saint Hamon	270,00	270,00
Amis de Notre Dame de Lézurgan	270,00	270,00
Amzer'zo	270,00	270,00
Arts des mains	270,00	270,00
Art Floral	270,00	270,00
Association Boullig Ruz	150,00	150,00
Chorale Harmonie	330,00	350,00
Comité de jumelage	270,00	270,00
Créatech	270,00	270,00
Danse et Culture bretonne	270,00	270,00
Familles rurales	2 916,00	2 916,00
Partenariat Jazz O'Camélias (Jazz in Plescop)	7 500,00	7 000,00
Partenariat Théâtre enfants	1 203,00	1 020,00
Pétra Neue (Roué Waroch)	7 000,00	7 500,00
Pétra Neue (Fête musique)	3 850,00	3 850,00
Petra Neue (Partenariat)	3 850,00	3 850,00

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260302-DEL260302_11-DE

Plescop Country Danses (sous réserve)	0,00	270,00
Plescophonie (partenariat)	12 250,00	12 250,00
Potart	270,00	270,00
Potart : subvention exceptionnelle : fabrication de poulpes pour le poulpe	240,00	
Scrabble and co	270,00	270,00
Théâtre à Plescop	460,00	460,00
Associations extérieures	700,00	1 050,00
Ofis de la langue bretonne (charte ya d'ar brezhoneg)	600,00	600,00
Radio Bro Gwened	100,00	100,00
Ar redadeg	0,00	350,00

Après en avoir délibéré, sur proposition des commissions « Culture et Patrimoine » et « Finances, vie économique » le conseil municipal est invité à :

- ACCORDER les subventions dans les conditions définies ci-dessus ;
- DONNER pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature, en tant que de besoin, des conventions relatives aux modalités de versement de ces participations.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Sandrine CAINJO et Christel MENARD ne prennent pas part au vote.

Copie certifiée conforme

Le Maire

Loïc LE TRIONNAIRE

Le secrétaire de séance,

Serge LE NEILLON

MAIRIE DE PLESCOP (Morbihan)